

Questions orales

et qui s'est poursuivi le temps d'adopter 12 résolutions dont la dernière portait le numéro 678.

Ce qui a changé, c'est que Saddam Hussein n'a pas profité de ce temps d'arrêt pour la paix. Ce qui arrive, c'est que depuis l'agression brutale du 2 août, l'occupation d'un pays et l'extermination d'un peuple se poursuivent.

Il faut que les Nations Unies et la sécurité collective soient respectées. L'opposition peut se permettre de prendre des décisions irréfléchies, mais le gouvernement, malheureusement, doit prendre position et agir avec responsabilité. Nous assumons cette responsabilité. Que Dieu préserve le Canada si jamais le parti du député devait s'en charger.

* * *

LES ÉTATS BALTES

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Pendant que l'attention du monde entier reste centrée sur la crise du Golfe, la tension en Lituanie et dans les autres États baltes augmente de jour en jour.

Hier, à l'ouverture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, qui se tient à Malte et qui porte sur le règlement pacifique des conflits, je dis bien sur le règlement pacifique des conflits, j'ai été heureux d'apprendre que le Canada avait fait une déclaration condamnant les mesures de répression en Lituanie et demandant qu'on réduise la violence à l'avenir.

Le ministre peut-il me dire quelles recommandations le gouvernement a formulées à cette conférence? S'il ne l'a pas déjà fait, s'engagera-t-il à augmenter l'aide humanitaire, en envoyant des fournitures médicales ou des denrées alimentaires à la Lituanie et aux autres États, comme l'ont déjà demandé de nombreux Canadiens d'origine balte?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, même si la crise terrible à laquelle nous sommes confrontés dans le Golfe atteint un sommet, je constate avec plaisir que le député et d'autres collègues rappellent au Parlement et à la population du Canada les événements qui se déroulent en Lituanie et signalent les actes que nous considérons tout à fait inadmissibles.

C'est précisément ce que nous avons fait savoir aux autorités soviétiques dans une lettre que le premier ministre a envoyée à M. Gorbatchev, et par la résolution éloquent et, espérons-le, efficace qu'a adoptée la Chambre hier.

En ce qui concerne les fournitures médicales, nous sommes prêts à faire tout notre possible. Nous avons discuté avec des représentants des collectivités baltes au Canada: avec les collectivités baltes dans leur ensemble et non simplement avec des Canadiens d'origine lituanienne. Nous discuterons avec d'autres responsables.

Nous ferons tout ce que nous pourrons afin de nous assurer que des fournitures médicales seront acheminées là-bas, et je devrais dire pour continuer de nous assurer, car le député sait bien que nous avons déjà fait parvenir des fournitures médicales. Il se peut qu'il y ait des limites à notre capacité d'aider, mais il n'y en aura certes pas à notre volonté d'agir.

M. Jesse Flis (Parkdale—High Park): Monsieur le Président, je remercie le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et son parti ainsi que les députés des trois partis d'avoir donné leur consentement unanime à la résolution qui a été adoptée hier à la Chambre.

On craint qu'une action militaire semblable à celle qui s'est produite en Lituanie ne se répète bientôt en Lettonie et en Estonie. Je voudrais que le ministre nous dise aujourd'hui s'il a adressé un message énergique directement à Moscou pour faire savoir que le Canada considérera une telle action absolument inacceptable et qu'une telle action aura de graves conséquences sur nos relations avec l'Union soviétique et pourrait rallumer la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, ce qu'aucun de nous ne souhaite.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, le premier ministre l'a certes clairement exprimé dans la lettre qu'il a adressée à M. Gorbatchev.

Comme le député le sait sans doute, l'Union soviétique a maintenant un nouveau ministre des affaires étrangères qui est venu au Canada, que j'ai rencontré et que d'autres ont rencontré je crois. J'aurai bientôt des entretiens avec lui, et parmi les points à l'ordre du jour figureront précisément les deux points que le député a soulevés: tout d'abord, notre crainte que cette conduite inacceptable ne s'étende aux autres républiques baltes; deuxièmement, le fait inévitable que si l'Union soviétique continue dans cette voie à l'égard des pays baltes, cette démarche ne pourra qu'avoir des répercussions non seulement sur la politique officielle de notre gouvernement, mais aussi sur l'attitude envers l'Union soviétique et envers les objectifs de réforme préconisés par M. Gorbatchev et appuyés si